

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
COMTÉ BROME-MISSISQUOI
COWANSVILLE

RÈGLEMENT NUMÉRO 1840-14-2023

MODIFIANT LE RÈGLEMENT DU PLAN D'URBANISME NUMÉRO 1840 DE MANIÈRE À AGRANDIR L'AIRE D'AFFECTATION « 6 – RÉSIDENTIELLE FORTE DENSITÉ» À MEME L'AIRE D'AFFECTATION « 13 – COMMERCIALE ET INDUSTRIELLE » DANS LE SECTEUR DE LA RUE DU NORD.

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Cowansville a le pouvoir, en vertu de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme, de modifier son plan d'urbanisme;

CONSIDÉRANT QUE la Ville désire requalifier le secteur commercial de la rue du Nord;

CONSIDÉRANT QU'avis de motion du présent règlement a dûment été donné le

EN CONSÉQUENCE,

Le Conseil de la Ville de Cowansville décrète ce qui suit :

Article 1

Le *Plan d'affectation des sols – annexe 3*, faisant partie intégrante, à titre d'annexe 3 du Règlement du plan d'urbanisme numéro 1840, est modifié afin de :

1. Agrandir l'affectation « 6 - Résidentielle de forte densité » à même l'affectation « 13 – Commerciale et Industrielle »;
2. Abroger l'affectation « 13 – Commerciale et Industrielle » dans le secteur de la rue du Nord addossé aux propriétés des rues Bernard, Roland et Saint-Charles;

Le tout tel que montré à l'**annexe A** du présent règlement, pour en faire partie intégrante.

Article 2

Le présent règlement entre en vigueur conformément à la Loi.

ANNEXE A - PLAN D'AFFECTATION DES SOLS – MODIFICATION PROPOSÉE

SYLVIE BEAUREGARD, MAIRESSE

JULIE LAMARCHE, OMA, GREFFIÈRE



Cowansville

Règlement numéro 1840-14-2023

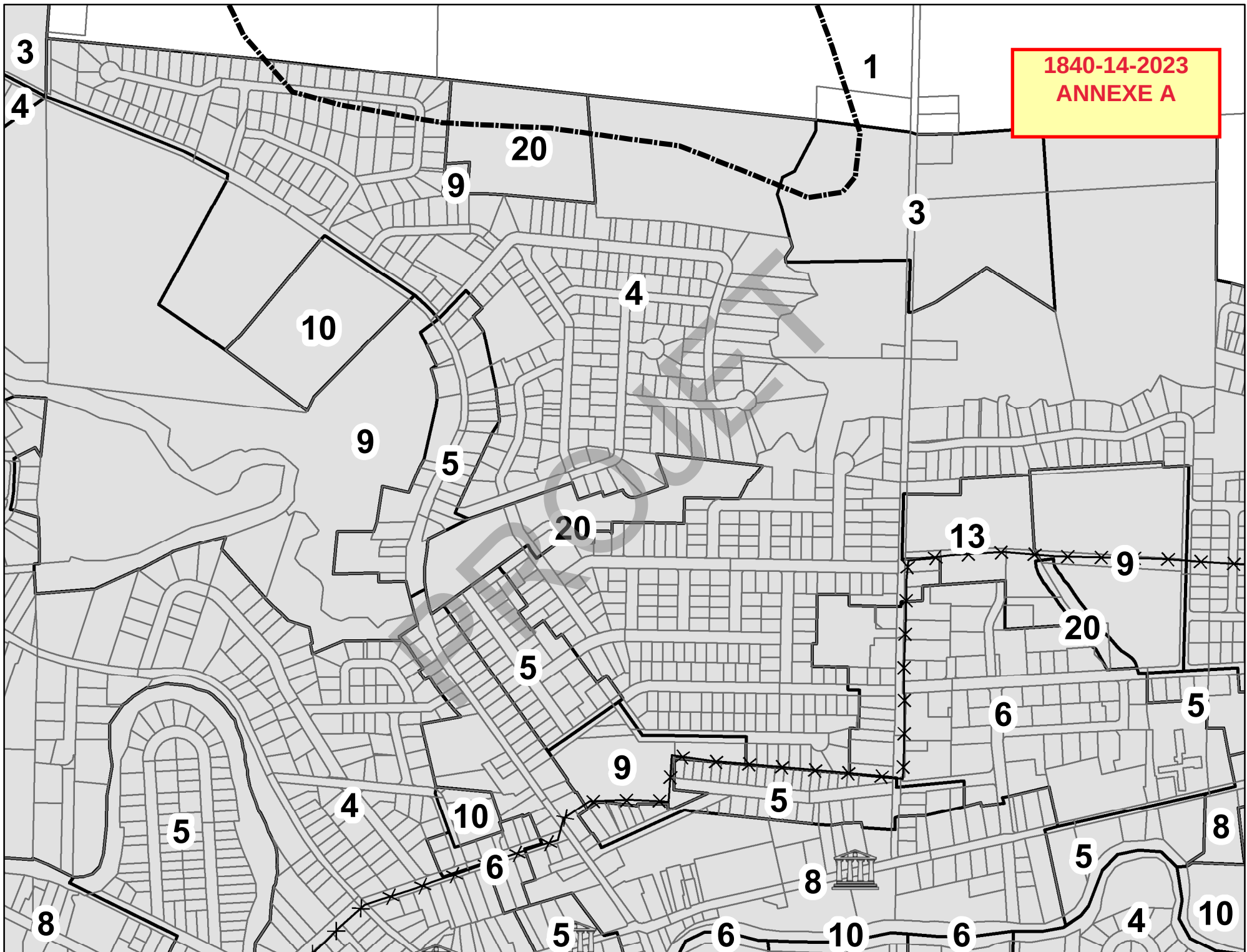
MODIFIANT LE RÈGLEMENT DU PLAN D'URBANISME NUMÉRO 1840 DE MANIÈRE À AGRANDIR L'AIRE D'AFFECTATION « 6 – RÉSIDENTIELLE FORTE DENSITÉ » À MEME L'AIRE D'AFFECTATION « 13 – COMMERCIALE ET INDUSTRIELLE » DANS LE SECTEUR DE LA RUE DU NORD.

CERTIFICAT

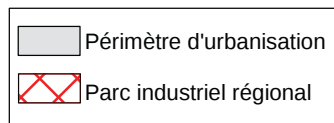
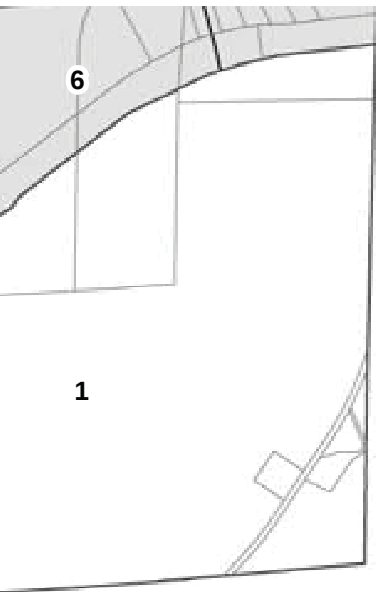
Avis de motion donné le
Adoption du premier projet de règlement le
Assemblée publique de consultation le
Adoption du règlement le
Approbation du règlement par la M.R.C. le
Publié conformément à la Loi le

SYLVIE BEAUREGARD, MAIRESSE

JULIE LAMARCHE, OMA, GREFFIÈRE



POUR INFORMATION - LÉGENDE DES AFFECTATIONS (aucun changement)



TERRITOIRES ET ÉLÉMENTS D'INTÉRÊTS HISTORIQUE ET CULTUREL

PLAN D'AFFECTATION DU SOL

LÉGENDE

- 1 Agro-forestière
- 2 Agricole dynamique
- 3 Rurale de très faible densité
- 4 Résidentielle de faible densité
- 5 Résidentielle de moyenne densité
- 6 Résidentielle de forte densité
- 7 Services
- 8 Commerciale
- 9 Récréative
- 10 Publique et institutionnelle
- 11 Résidentielle et villégiature
- 12 Industrielle
- 13 Commerciale et industrielle
- 14 Industrielle / de Services / Commerciale
- 15 Publique / Résidentielle moyenne densité
- 16 Site d'enfouissement régional
- 17 Destructurée Commerciale
- 18 Destructurée Industrielle
- 19 Destructurée Résidentielle
- 20 Aire de conservation

ÉQUIPEMENTS ET INFRASTRUCTURES

- Gazoduc et/ou oléoduc
● Zone de crue
 Prise d'eau potable municipales
 Réseau électrique

SERVICE DE L'AMÉNAGEMENT URBAIN ET DE L'ENVIRONNEMENT

172 rue du Nord
 Cowansville, (Québec) J2K 2L5
 (450) 263-0277
 Télécopieur (450) 263-3691



Titre :

PLAN D'AFFECTATION DES SOLS

Plans :

Plan PU-2016-01
 Annexe 3

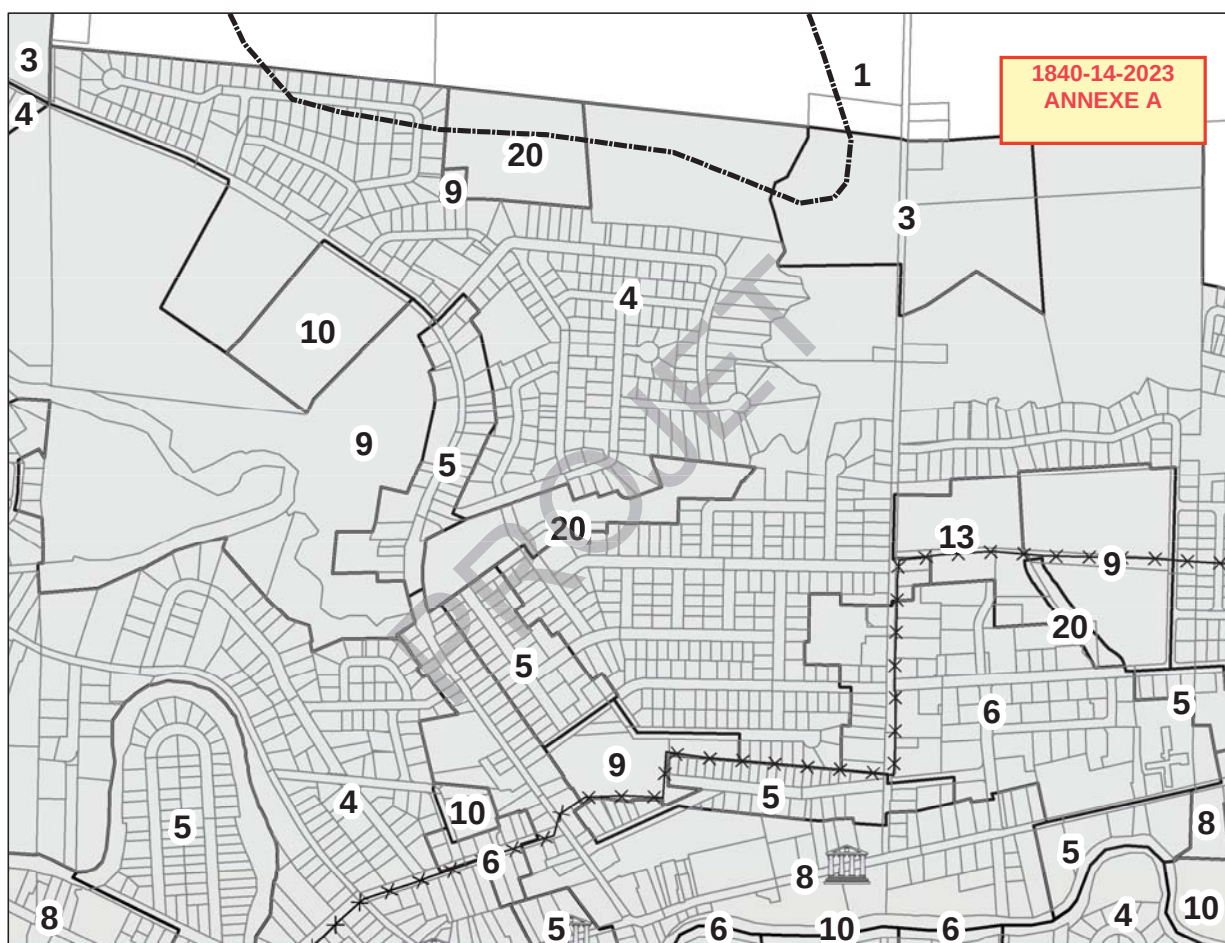
août 2016

Entrée en vigueur :

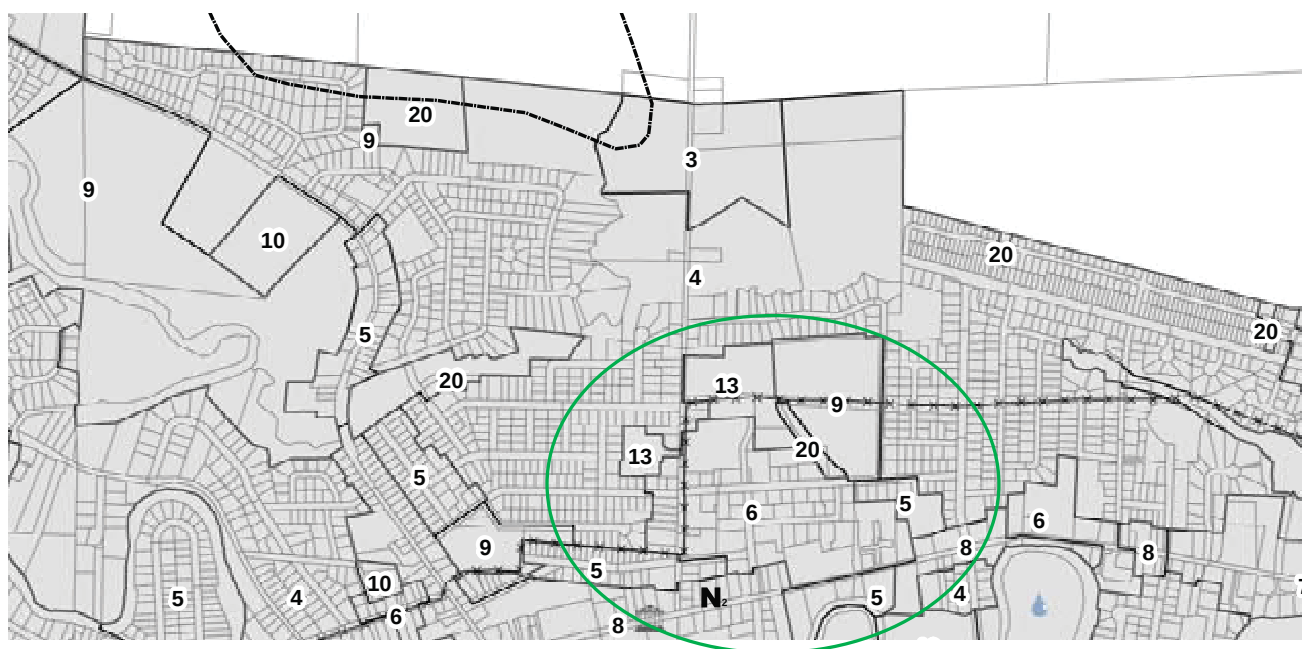
N
▲

ÉCHELLE 1 : 7 500

APRES CHANGEMENT



AVANT CHANGEMENT



AVANT CHANGEMENT

